

# Retirés des affaires

Autor(en): **Fourrier, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 26

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199436>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

veste du dimanche, toute de grisette avec des basques courtes qui lui tapaient le bas du dos. Je l'invitai à s'asseoir et à me conter le but de sa visite tandis que j'achevais de me raser — on ne se gêne point d'un simple.

Il resta un moment le buste incliné, la tête dans ses mains, dans l'attitude d'un homme accablé sous le poids d'une grande douleur. Enfin, il leva sur moi ses yeux malheureux et me dit, en ravalant sa salive :

— Savez-vous, monsieur... je suis saoul de la vie... oui, saoul de la vie.

Je ne voyais pas bien où il en voulait venir. Il poursuivit :

— J'ai « rangé mes affaires », mon testament est fait et, ça y est, je m'en vais...

— Vous voulez vous en aller... Mais où ?

— Je suis saoul de la vie... je veux mourir. On me maltraite dans ma famille, on se moque de moi au village. J'en ai assez, je veux m'en aller... Je suis saoul de la vie.

Des larmes coulaient sur ses joues tannées. Je lui mis une main sur l'épaule.

— Mais, mon cher ami, depuis quand avez-vous une telle pensée?... Il n'est pas plus facile de quitter la vie que d'y entrer. Et puis, vous vous faites des idées ; vous croyez qu'on vous maltraite et qu'on se moque de vous ; ce n'est pas le cas, j'en suis certain.

Il me regarda et reprit :

— Me prenez-vous pour un fou ?... Je ne le suis pas comme on le croit ; je sais que mes frères ne m'aiment pas, qu'ils m'ont dépouillé autant qu'ils l'ont pu de ma part de patrimoine. On me laisse entendre, maintenant que je n'ai presque plus un sou, que je suis une bouche inutile...

Il se passa la main sur le front comme pour en exprimer toute la pensée.

— Un jour, à la grange, je reçus un cri sur la tête ; on voulut me faire croire à un accident ; mais, moi, j'avais vu, et je n'ai rien dit.

Je restai cloué à ma place devant cette tristesse d'une pauvre vie étalée ainsi devant mes yeux. J'aurais voulu la prendre toute et la jeter bien loin de lui. J'aurais ainsi effacé de sa mémoire ces choses tristes et y faire entrer un peu de soleil. Peut-être, en l'amusant, me dis-je, en le distrayant de ses sombres pensées...

Je pris soudain un air détaché et lui dis en souriant :

— Alors, c'est donc vrai, Frédéric, vous vous mariez ?

Son regard devint rieur, subitement.

— Moi, ... allons donc, qui dit ça ?

— Mais, tout le monde ; on parle même du mois prochain.

Il rit cette fois pour tout de bon.

— Ah ! ah ! ah ! avec qui ? Avec le pantin à ceux des Râpes ! (Le pantin à ceux des Râpes était un mannequin placé dans un champ de pavots pour éloigner les oiseaux.)

Son rire était si franc qu'il me fit plaisir.

— Ah ! ah ! ah ! les gens sont bons... Venez-vous prendre un verre ?

Sans se fâcher de mon refus, il partit en riant, ayant oublié qu'il était venu « saoul de la vie ».

Les simples ont ceci de bon qu'ils ne sauraient examiner deux pensées à la fois : l'une chasse inévitablement l'autre.

Tel Frédéric, mon simple ami...

CH.-GAB. MARGOT.

**Réglementation.** — On se plaint déjà — à tort ou à raison — des dispositions de la loi sur le repos du dimanche, dont nous sommes dotés. Laissons-la donc déployer quelque temps ses effets, puis, si le 24 septembre elle ne nous va décidément pas, eh bien, nous dirons *Non*. Patience donc.

En attendant, voici de nouvelles réglemen-

tations adoptées à Sheffield, pour la police des rues, le dimanche :

« Il est interdit aux marchands de journaux de crier le sommaire des feuilles qu'ils débiteront le dimanche. Ce jour-là, une interdiction semblable est faite aux marchands des rues ; seuls les laitiers sont autorisés à crier et cela jusqu'à neuf heures du matin seulement, et le soir, à partir de sept heures. Tout propriétaire de camion, de tombereau ou d'un véhicule quelconque destiné à transporter de lourdes charges devra en garnir les roues avec du cuir, du caoutchouc ou une autre matière pouvant amortir le bruit ».

### Lo tenot (le cuvier).

Attiutadé vaï stace, que l'est mon père-grand que me la contave — vo sèddé prao, le père Jeannò dé la Tsenalietta, que modave avoué onna crossetta, du que l'avai zà n'attaqua ; lai a onco daï villié dzins pé Tserdena que l'ont prao zà iu, din lo teim, cheta quie dévant su on boutetiu à traï pi.

Quand don stu Jeannò l'étaï valottet d'onna dozanna d'annaie, restave avoué sa mère pé Sinsephorin, ma l'allave ti lé dzo à Vevà, à l'écoula dao bailli, avoué on par dé lurons qu'avion dza recordà to cin qu'on poave recorda à l'écoula dè Sinsephorin.

Dé bi savà qu'adan ne l'ai avai min dé tsemin de fai, min dé bateau à vapeu, ne rein dé tot chi commerço que l'ai a ora po tserrotta lo mondo. La pousta ne passave què dou iadzo pé senanna. Cliad valottets tracivan à pi pé lo grand tsemin dé Vevà, ao bin daï iadzo s'aguellivan su lo derrai d'on tzer. Daï iadzo assebin s'infatavon deim n'a liquietta que l'étaï à n'on Gris dé l'épetau dé Sinsephorin que la lao prêtave quand l'étaï dé bouna.

On iadzo que cliao yalets s'inmodavan su lo lé, ma rière-grand lao fà :

— Du que vos à la liquietta, vo faut sta vepra mē ramenà cève noutron tenot que l'est pé Vevà : mē fara fauna la senanna què vint po fère la buya.

— Va que saï de ! No l'attatsérin derrai la liquietta.

Ein venian cève, apri l'écoula, mon père-grand va din lo tenot à sa mère, avoué ion daï bouébé. Lé z'autrés ramavon grà din la liquietta. L'avion attatši lo tenot à la liquietta avoué on bet dé cordetta. Ma quand sont arrevà pé lé Gonalles, vouaiquie on dzoran dé la metzance que vint tot per on coup à soellià, avoué daï z'èlliaï, dé la pliodze et daï pucheinté débordonnaie dé tonnerro... Cliaio dé la liquietta, tot épouairi, copont la cordetta dao tenot que lé gravave dé traci, ramont tant que poavont vé la terra po queri dao sécou. Ma fai lé dou coo din lo tenot sè sont cru fotus et l'ont fà daï bramaie qu'on ouïessaï du lé Gonalles. Lo dzoran lé zatsampa via dévans la Savoy et lo pourro petit Jeannò ne sé pénsave perein mē dé revaire sa mère.

Per bounheu, pé lo maïtin dao lé, lai avai onna barqua que l'a pra elliao naufradzi por lé mena tant qu'à Singingolle.

Lé Savoyà lé zont bin fa medzi et baïré, lé z'ont retsandà à tsavon, lé zont fa drumi bin adrai et lo dzo in apri, lé zont ramenà avoué lo tenot su on tzer tant qu'à Sinsephorin ion nion ne sé cryai dé mē lé revaire...

Quand mon père-grand m'avai cin conta, din son villio teim, l'étaï adi po pliora ein sé resovegnin dé la frousse que l'avai zue din chi tenot et, ein trésin sa capa dé su sa tita, réci-tavé adi lo chaumo cent et tré :

Bénissons Dieu, mon âme, en toutes choses !

D. B.

### Retirés des affaires.

M. et Mme Bifard étaient épiciers depuis trente ans dans la rue du Faubourg-Saint-Denis ; tous les ans, ils déclaraient qu'ils en avaient assez, qu'ils allaient céder et se retirer à la campagne. Tout commerçant parisien n'a qu'un rêve, finir ses jours au milieu du calme des champs ; mais les Bifard, enchaînés par l'habitude, ne cédaient jamais et remettaient toujours leur départ à l'année prochaine.

Ils n'avaient pas d'enfant et avaient amassé une petite fortune.

Un jour, cependant, ils se décidèrent.

Ils annoncèrent la nouvelle à leurs clients.

— Mon Dieu, oui, madame, disait Mme Bifard, nous nous retirons, nous en avons par-dessus la tête ; nous avons assez travaillé, il est temps de nous reposer. Nous ne sommes pas millionnaires, nous avons de quoi vivre.

— Etes-vous heureux ! Avez-vous de la chance ! répondaient les clients, les regards pleins d'envie.

— Nous nous retirons à la campagne ; nous avons acheté une villa à Bois-Colombes avec un petit jardin ; mon mari le cultivera, il faut bien faire quelque chose ; voilà trente ans que nous sommes esclaves, il est temps d'en finir !

Bifard se réjouissait avec sa femme ; il se frottait les mains toute la journée : chacun sait que cette mimique indique qu'on est plongé dans la plus grande joie. Pourtant, lorsque le nouvel acquéreur vint prendre possession de la boutique, les Bifard éprouvèrent un serrement de cœur ; cela leur produisit une pénible impression de voir des inconnus s'installer à leur comptoir.

C'étaient des jeunes gens, le mari et la femme.

Suivant l'usage, les Bifard restèrent quelques jours avec eux pour les mettre au courant, puis ils partirent pour Bois-Colombes.

— Enfin ! s'écria Bifard, nous allons être tranquilles et pouvoir jouir un peu de la vie.

— Ce n'est pas trop tôt, ajouta Mme Bifard ; nous ne serons plus à la merci des clients ; ils ne sont jamais contents ; les uns sont grossiers, les autres ne paient pas ; ce sont les plus mauvais.

Il faut tout supporter.

— Nous avons de quoi vivre, dit avec orgueil Bifard ; nous nous sommes privés de tout pendant trente ans, nous allons prendre du plaisir.

— Les clients nous regretteront, soupira Mme Bifard.

— Moi, je ne le regretterai pas, dit M. Bifard d'un ton dégagé.

Cela alla bien pendant quelques jours ; occupés de leur installation, les deux rentiers ne s'ennuyaient pas.

Mme Bifard vaquait aux soins du ménage, allait au marché : elle faisait ses achats elle-même ; elle avait une bonne, mais elle ne lui accordait aucune confiance ; elle avait eu trop affaire aux domestiques pour ne pas savoir à quoi s'en tenir sur leur compte.

Chaque fois qu'elle revenait de chez l'épicier :

— Quel voleur ! s'écriait-elle, voilà des sardines qu'il a le toupet de vendre trente-cinq centimes ; elles ne lui reviennent qu'à deux sous.

— Nous les vendions cinquante centimes, disait Bifard.

Elle se plaignait que les denrées étaient falsifiées.

— Tiens, disait-elle à son mari, ce café, c'est moitié haricots et brique pilée.

— Tu sais bien que dans le gros on n'en trouve pas d'autre, répliquait Bifard.

D'autres fois, elle s'écriait :

— Il y a vraiment trop de sciure de bois dans le chocolat ! Dans le nôtre, il n'y en avait pas tant. Il n'y a plus d'honnêtes gens !

Quand ils furent installés, Bifard s'ennuya.

— Va te promener, lui disait sa femme.

Il alla se promener, la canne à la main, comme un bourgeois ; cela ne l'amusa pas, il pensait à son épicerie.

Il essaya du jardinage sans plus de succès.

Il se rabattit sur la lecture.

Il prenait un journal, mais rien ne l'intéressait, sauf la mercuriale.

— La mélasse a augmenté, disait-il à sa femme.

— On y ajoutera davantage de gélatine, répondait-elle.

— En revanche, le sucre a baissé.

— Notre épicier ne baisse pas les prix, lui !

— Dans une maison sérieuse, on augmente toujours, on ne baisse jamais, concluait sentencieusement Bifard.

Il s'ennuyait de plus en plus; il avait la nostalgie de sa boutique.

Un jour, il prit le train et descendit à Paris; il vint rôder autour de l'épicerie: les clients allaient, venaient; son successeur ne laissait pas tomber la maison. Il éprouva un sentiment de jalousie, le contraire lui aurait plu davantage.

Un client l'accosta:

— Eh bien, monsieur Bifard, dit-il, vous êtes tranquille à présent; vous n'avez plus de soucis.

— Oui, oui, je suis très tranquille.

— Il y en a beaucoup qui voudraient être à votre place.

— Les imbéciles, pensa Bifard.

Il revint; cette fois, ne pouvant plus y tenir, il entra.

Il fut bien reçu.

Le jeune homme était content.

— Les affaires vont, je n'ai pas à me plaindre, dit-il.

— Tant mieux, tant mieux, répondit Bifard.

Le jeune homme lui montra les changements qu'il avait apportés dans la maison, lui fit part des améliorations qu'il désirait réaliser.

Le cœur de Bifard se serrait.

Il ne reconnaissait plus l'épicerie.

Les pruneaux n'étaient plus à la même place, les confitures avaient été délogées de la devanture, la mēasse avait disparu.

— Je ne sens pas les harengs, où sont-ils? demanda-t-il.

— Je les ai relégués dans l'arrière-boutique.

— Nous les placions dehors.

— Les chiens urinaient dessus, dit le jeune homme.

— Des clients ne s'en plaignaient pas, observa Bifard.

Le soir, quand il fut rentré.

— J'ai été faire un tour chez notre successeur, dit-il à sa femme.

— Conte-moi cela! s'écria Mme Bifard.

— Il y a du changement; il a tout chambardé.

— Pas possible! Les jeunes gens ne respectent rien.

— Les pruneaux ne sont plus derrière la porte.

— Quelle idée?

— Il les a placés à côté des confitures. Ils font des affaires, ils sont contents.

— Cela ne fait rien, tu ne m'ôteras pas de l'esprit que les clients nous regrettent, ajouta Mme Bifard.

L'épicière s'ennuyait aussi; les journées lui paraissaient longues; accoutumée au va et vient des clients, à être occupée de six heures du matin à dix heures du soir, l'oisiveté lui pesait; elle disputait continuellement sa bonne; elle en changeait tous les trois jours. On se lasse de tout, cela ne l'amusa plus.

Tous les matins, Bifard s'empressait de déjeuner et filait à Paris.

Il s'installait chez un marchand de vins de la rue du Faubourg-Saint-Denis d'où il pouvait voir la porte de l'épicerie; il passait des heures entières à regarder entrer et sortir les ménagères et les bonnes.

— Qu'est-ce que tu peux bien faire à Paris? demandait sa femme.

— Je me promène, répondait-il.

— Tu ne te promènes pas toute la journée, cela ne me paraît pas naturel.

Il paraissait content, parlait de l'épicerie.

Il en rêvait.

Un jour, il vit une femme qui, la figure soigneusement dissimulée sous un foulard, rôdait autour du magasin.

— On dirait que c'est ma femme, se dit Bifard.

Il l'a reconnue bientôt, il ne se trompait pas.

— Qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui? demanda-t-il à Mme Bifard en rentrant.

— Rien, dit-elle; je suis allée au jardin.

— Dans la rue du Faubourg-Saint-Denis?

Elle rougit.

— Avoue que tu es comme moi, tu es en mal de notre boutique; tu ne peux plus l'en passer.

Elle se mit à pleurer.

— Nous avons eu tort de céder, dit Bifard; nous sommes trop jeunes pour nous reposer.

— Qu'y faire? dit-elle; c'est trop tard, à présent.

L'ennui les minait sourdement; ils en séchaient. A la fin, Bifard s'écria:

— Ecoute, j'ai une idée! Allons trouver notre successeur et demandons-lui de nous prendre à son

service pour rien; de cette façon, nous ne quitterons plus la boutique:

Mme Bifard battit des mains.

— Pourvu qu'il y consente, soupira Bifard.

— Il sera enchanté, remarqua sa femme; nous lui tiendrons place de deux employés qu'il est obligé de payer.

Le successeur accepta la proposition des Bifard. Depuis, Bifard, assis dans un coin du magasin, confectionne toute la journée des sacs en papier, sa femme les colle; ils ne perdent pas une minute; ils n'ont qu'une crainte, c'est d'être remerciés.

Eugène FOURRIER.

### Une anecdote d'il y a cent ans.

C'était donc dans les premiers mois de l'année 1802. La révolution avait éclaté en Suisse: tous les cantons avaient été le théâtre de troubles divers et de mouvements tumultueux plus ou moins prolongés.

Le remède unique à ces maux était d'apporter de sérieuses modifications à la Constitution de 1798 qui était, comme on le sait, calquée sur la Constitution française.

Une assemblée de notables préparait donc un nouveau projet d'acte constitutionnel qui, en terminant la révolution, devait ramener la Suisse au repos dont elle avait besoin. Ces notables, réunis à Berne, consacraient en effet toutes leurs séances à accélérer cet ouvrage. Depuis longtemps aucune assemblée n'avait offert plus de zèle et plus de dévouement; jamais on n'avait remarqué plus de loyauté et de probité publique. Ce fut enfin le 20 mai que, après avoir terminé ses travaux, elle put présenter son rapport au sénat et lui conseiller l'adoption du pacte social qui allait régir la Suisse.

Ces opérations donnaient les plus justes espérances et le petit Conseil put enfin soumettre au vote du peuple le projet Constitutionnel; il fut adopté, mais sans enthousiasme. Dans la plupart des cantons, il obtint une forte majorité; dans d'autres on vit se former une minorité imposante; dans d'autres encore, et surtout dans les petits cantons, le projet fut absolument rejeté par presque tous les votants. On devait s'y attendre, car jamais l'intrigue n'avait agi avec plus de succès. Cependant la Constitution fut proclamée partout et devint la loi d'Etat.

Cela dit, voici l'anecdote en question, telle qu'elle est racontée par le *Nouvelliste vaudois* de 1802. Elle a trait à l'acte Constitutionnel dont nous venons de parler:

« Un villageois, qui était venu à Zurich, rapporta chez lui qu'il avait vu une constitution toute nouvelle affichée dans les rues, qu'il ne l'avait pas lue, mais qu'il avait remarqué qu'au lieu de porter en tête ces mots: *Liberté, Egalité*, elle portait ceux-ci: *Misanthropie et Repentir*. Chacun ne savait que penser, lorsqu'un des premiers du village, qui avait lu les comédies de Kotzebue, se rappela qu'il y en avait une qui portait ce titre et le dit au porteur de la nouvelle, qui cependant n'en voulut rien croire jusqu'à ce qu'étant revenu en ville on lui montra qu'effectivement ce qu'il avait pris pour une Constitution était une affiche de comédie. Ce fait, dit le *Nouvelliste*, est rapporté par le *Gemeintzige Nachrichten*. »

**Oh! les faiseurs de mots!!** — Quelqu'un, nous rapporte-t-on, disait, en parlant de la cérémonie d'inauguration de la statue de Guillaume-Tell: « Eh bien, si Montreux a sa fête aux narcisses, Lausanne a eu sa fête Osiris! » Brrrou!

**Choses de chez nous.** — Est-il, je vous le demande, quelque chose qui soit plus de chez nous que l'*Histoire du canton de Vaud*, que publie M. le professeur Maillifer? (Payot et Co, éditeurs.) Les livraisons 3 et 4 viennent de paraître. Elles traitent

des « mœurs et des institutions du moyen-âge », une époque encore trop peu connue, vrai champ de découvertes intéressantes pour les historiens et pour tous ceux qui aiment à se rendre compte des différentes phases du développement des peuples. Un profane, qui tombe de but en blanc dans le domaine compliqué du moyen-âge, a souvent grand peine à s'y reconnaître. Cet embarras le décourage et le fait abandonner la poursuite. Avec M. Maillifer, il n'y a pas crainte de devoir revenir sur ses pas; on ne saurait trouver guide plus sûr et plus attrayant.

**De Dätwyl (Argovie) à l'Engadine**, par Daillens, Les Diablerets, Donatyre, le saut du Doubs, les gorges du Durnant, Echallens, Echichens, Eublens et la ligne.

Mais, quel voyage fantastique nous faites-vous faire là, vous écriez-vous? Fantastique? Pas tant que cela. Prenez donc le *Dictionnaire géographique de la Suisse* (livraisons 37-44) publié sous la direction de MM. Knapp, Borel et Attinger (*Attinger frères*, éditeurs) et vous me direz si je radote. Descriptions très complètes, illustrations excellentes, cartes détaillées et fort claires; tout ce qu'il faut enfin, pour parcourir sans aucune fatigue et le plus agréablement du monde le pays qui nous est cher. Chaque livraison nouvelle affirme le succès croissant de cette publication. On souscrit auprès des éditeurs et dans toutes les librairies.

**Concerts-Causeries.** — Notre Orchestre n'a pas de répit. Quand les chaleurs de l'été le chassent des salles où l'on étouffe, il se réfugie dans les jardins. Là, sous la direction de son chef distingué, M. Hammer, il continue de charmer ses fidèles. Dans ces concerts, plus de grande musique, accapant toute l'attention; de gracieuses mélodies, qui délassent et réjouissent, sans préjudice pour la conversation, aux attraits de laquelle elles ajoutent celui d'un discret accompagnement. C'est délicieux. Le *dinanche* et le *marti*, ces concerts ont lieu au *Casino-théâtre*; le *jeudi*, au *Cercle de l'Arc*, tous à 8  $\frac{1}{2}$  h. du soir.

### Boutades.



— C'est une cuisinière que je fréquentais quand je passais mon école militaire à Bière.  
— Tu servais donc dans une batterie de cuisine? F.



*Toto.* — Ça fait rien. S'il tombait, il tomberait en l'air.



*Echos de la Saint-Jean.* — 24 juin; on change d'appartement. L'ami R... est aussi de ceux qui déménagent. C'est surtout le déménagement de sa cave qui le tracasse. Il y a là quelques vieilles bouteilles qui pourraient souffrir du voyage: la vin n'est pas toujours un produit de pharmacie.

— Quand je songe aux brusqueries des déménageurs et aux cahots du camion, ça me fait frémir, s'écrie R... Mon vin sera fichu!

— Mais, lui dit un voisin, pour déménager votre cave, savez-vous pas louer le corbillard!

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Hovard.